

Beaumont de Lomagne, le 10 mars 2008

Le Maire

à

«Titre» «Prénom» «Nom_»

«Adresse»

«CP» «Ville»

N/Réf. : FL/MCC/SJ/Le0327

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Titre»,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**VENDREDI 14 MARS 2008
à 19 H 00 à la Mairie**

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, «Titre», l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Faustin LLIDO.

ORDRE DU JOUR

- Installation des membres du Conseil Municipal
- Election du Maire – articles L 2122-1 à L 2122-2, L 2122-4, L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Détermination du nombre d'adjoints – article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Election des adjoints



L'AN DEUX MIL HUIT, le 14 MARS, à 19 HEURES 00, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Lucie DISBEAUX.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 mars 2008.

ETAIENT PRESENTS : DEPRINCE Jean-Luc, DISBEAUX Lucie, MAILFERT Christian, PONS Monique, BONNEFOI Jean-Claude, DUPONT Corinne, PERRAULT Serge, JOUGLAR Nicole, CARRERE Alain, GRAINDORGE Joseph, SEIGNERON Maurice, JOUBLE Solange, CRONE Philippe, MELLAC Geneviève, SEQUELA Brigitte, DEJEAN Gilles, BARAVALLE Fabienne, MARROU Stéphane, DELAHAYE Frédéric, BAYDEZ Fabienne, MARCONATO Laetitia, BELLEVAL Guy, DEUILHE Françoise, NINU Philippe, RENAUDIN Evelyne, ESCARNOT Jacques, CALMEJANE Michèle.

A (ONT) DONNE PROCURATION : CRONE Philippe, SEQUELA Brigitte, BELLEVAL Guy, DEUILHE Françoise, RENAUDIN Evelyne



La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Faustin LLIDO Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. DEPRINCE Jean-Luc, DISBEAUX Lucie née VARO, MAILFERT Christian, PONS Monique née PIFFERO, BONNEFOI Jean-Claude, DUPONT Corinne née CELEBRIN, PERRAULT Serge, CARRERE Alain, JOUGLAR Nicole, GRAINDORGE Joseph, SEIGNERON Maurice, JOUBLE Solange née MAROT, CRONE Philippe, MELLAC Geneviève née MARRE, SEQUELA Brigitte née DUFFILO, DEJEAN Gilles, BARAVALLE Fabienne née MEILHAN, MARROU Stéphane, DELAHAYE Frédéric, BAYDEZ Fabienne née BEGU, MARCONATO Laetitia, BELLEVAL Guy, DEUILHE Françoise née LESCURE, NINU Philippe, RENAUDIN Evelyne, ESCARNOT Jacques, CALMEJANE Michèle née PELISSIE dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Lucie DISBEAUX, la plus âgée des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Fabienne BARAVALLE

08-015 : ELECTION DU MAIRE :

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-1 à L 2122-2, L 2122-4, L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Constitution du bureau :

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Laetitia MARCONATO, Jacques ESCARNOT

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	27
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral :	6
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	21
Majorité absolue :	11
A OBTENU :	
Monsieur Jean-Luc DEPRINCE	21

Ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, Monsieur Jean-Luc DEPRINCE a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire, prend la présidence de l'assemblée.

Jean-Luc DEPRINCE,

Lucie DISBEAUX,

Christian MAILFERT,

Monique PONS,

Jean-Claude BONNEFOI,

Corinne DUPONT,

Serge PERRAULT,

Nicole JOUGLAR,

Alain CARRERE,

Joseph GRAINDORGE,

Maurice SEIGNERON

Solange JOUBLE,

Geneviève MELLAC,

Gilles DEJEAN,

Fabienne BARAVALLE,

Stéphane MARROU,

Frédéric DELAHAYE,

Fabienne BAYDEZ,

Laetitia MARCONATO,

Philippe NINU

Jacques ESCARNOT,

Michèle CALMEJANE.